

SAISON 2020

MODALITES CLASS TRIATHLON



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de Robien
13011 Marseille
contact@triathlonpaca.com - 09 51 95 98 64
www.triathlonpaca.com

Un module permettant la gestion et la consultation du Class Triathlon est disponible sur « Espace Tri 2.0 ».

Cette application est prévue pour que chacun puisse y accéder depuis son espace, suivant son rôle, en consultation ou mise à jour des données. Sur chaque espace vous trouverez un guide pratique à télécharger.

- Le jeune licencié y accède depuis sa fiche à l'onglet « Données Perso » puis « EFT - Class tri - CNJ ».
- Le Club y accède à partir de l'onglet « Les Licenciés » puis « Class tri - CNJ ».

Les meilleurs résultats de chaque athlète de la base 2013/2014, 2014/2015, 2016, 2017, 2018, 2019 ont été intégrés à ce module afin de disposer d'éléments de comparaison, ce qui permet de se représenter la finalité des renseignements fournis à l'application.

MODALITES DE MISE EN PLACE, DE VERIFICATION, D'ENREGISTREMENT ET DE VALIDATION DES CLASS TRIATHLON

Je vous prie de trouver, ci- après, les modalités "ligue" pour la saison 2020.

Mise en place des Class Triathlon par les clubs de la ligue :

- Les dates des Class tri organisés par les clubs labellisés « Ecole de Triathlon » seront transmises **avant le 31 Décembre 2020 via le formulaire ci-joint :**
<https://forms.gle/uDyu8MdmJNZyAyHW7>
- Le calendrier des Class tri sera publié sur le site internet de la ligue
- Afin de multiplier les tests pour les jeunes et favoriser les échanges entre les structures, les Class Triathlon sont ouverts à l'ensemble des licenciés FFTri
- Chaque club labellisé « Ecole de Triathlon » pourra organiser une session Class Tri au cours de la saison 2020 avec la présence du conseiller technique de ligue (CTL) sur une journée. Dans ce cas, les frais de déplacements et de mise à disposition seront à la charge de la ligue. En cas de session sur deux jours ou pour une deuxième session, les frais de déplacements et de mise à disposition seront à la charge du club organisateur.
- En cas d'organisation par un club non labellisé, les frais de déplacements et de mise à disposition seront à la charge du club organisateur.

Vérification des résultats :

➤ **2 cas distincts :**

1. Le Club organisateur effectue le Class Tri de manière autonome :

Dans ce cas, dans un souci de transparence entre les structures, le **CTL sera présent le jour du Class tri.**

2. Le club organisateur effectue les tests avec un ou plusieurs autres clubs :

Un entraîneur du club organisateur et un membre de l'Equipe Technique Régionale externe au club **seront obligatoirement présents sur ces tests.**

NB : les résultats des compétitions FFN et FFA de la saison pourront bien évidemment être enregistrés dans le module Class tri si les distances parcourues sont identiques à celles demandées et que les justificatifs sont fournis au CTL

Enregistrement des Class Triathlon sur l'« Espace Tri 2.0 » :

- Effectué par le club organisateur (guide pratique sur l'espace "club" du module), en cas de test avec plusieurs clubs.
- Effectué par le CTL en cas d'organisation autonome.

Validation des Class Triathlon organisés par les clubs :

- La prise en compte par la FFTRI des Class Tri enregistrés par les clubs sur l'"Espace Tri 2.0" **est soumise à validation par le CTL**
- Après validation, les performances des athlètes seront automatiquement intégrées au fichier « Classement national Class Tri »

Merci à nos partenaires !



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



CROS
RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

HUUB

